Introduction

L'ouvrage présenté ici repose sur deux démarches complémentaires : l'une s'intéresse aux données générales issues des enquêtes statistiques dont dispose l'Apur, que ce soit celles de l'Insee ou celles produites grâce à ses outils propres ; l'autre s'appuie sur une enquête de terrain minutieuse, alimentée par les bases de données des directions de la Ville de Paris et notamment le répertoire des permis de construire. Dans un cas comme dans l'autre, les résultats de ces analyses sont restitués à travers une cartographie adaptée afin de rendre perceptibles des données urbaines parfois abstraites ou différentes de certaines images préconçues. Cette double démarche apparaît d'emblée dans la structure de cet ouvrage. La première partie, sur les « données générales », met en évidence la structuration de l'espace socio-économique de la ville à grande échelle (celle de Paris et des communes limitrophes) et/ou à petite échelle (celle des îlots dans l'arrondissement). De cette analyse découle une première appréciation des tendances lourdes à l'œuvre dans la capitale et de leurs éventuelles inflexions au cours de ces dernières années. C'est le cas, par exemple, de l'inversion de la tendance à la diminution de la population de Paris puisque la grande majorité des arrondissements a renoué avec la croissance. Les résultats de la seconde démarche sont exposés dans les deux chapitres suivants, l'un étant consacré au « cadre urbain », l'autre à la « vie urbaine ». Ici, l'objectif de cet ouvrage apparaît avec plus de précision puisque chacun de ces thèmes est lui-même explicité par deux cartes : la première porte sur l'identification des données spatiales à la date d'aujourd'hui, la seconde illustre les évolutions récentes. S'agissant des évolutions, chaque carte évoque les modifications de l'espace concret mais aussi celles du cadre réglementaire, soit la ville réelle et, en quelque sorte, la ville en devenir.
À cet égard, il est clair que les vingt arrondissements parisiens ne sont pas égaux. Ceux du noyau central, auquel appartient le 5e arrondissement, bénéficient d'une marge d'évolution très limitée pour faire face à diverses exigences contemporaines de la vie urbaine, qu'elles soient liées aux temps libres (activités culturelles et sportives) ou aux services (commerces de proximité, garderies, crèches), par exemple. Ce noyau central se distingue des arrondissements médians (8e, 9e, 10e et 11e), dans lesquels on trouve ponctuellement des possibilités d'une certaine évolutivité, qu'elle soit liée à la présence de dispositifs hospitaliers, logistiques (i.e. tris postaux) ou d'emprises techniques (i.e. espaces liés aux voies ferrées), mais plus encore des neuf arrondissements extérieurs, dans lesquels un potentiel élevé de mutation demeure : là où les emprises ferroviaires s'élargissent, accompagnées de leur chapelet de sites dédiés à l'entretien, à l'entreposage ou à la manutention, là encore où les multiples ramifications du boulevard périphérique soumettent de larges territoires à leur logique routière.

Pour autant, le 5e arrondissement n'a pas été immobile ces dernières années. En accompagnement d'une sensible augmentation de la population, les principales transformations ont été dans le sens d'une consolidation de son rôle de pôle d'éducation majeur, avec l'amélioration du cadre physique des infrastructures universitaires (de la place de la Sorbonne au campus Jussieu désamianté), alliée à une extension de son réseau institutionnel, avec la création de foyers étudiants, d'un nouvel atrium, ou de logements directement liés aux bâtiments universitaires de Jussieu. Cette consolidation est également perceptible du point de vue de l'emploi, ainsi que du côté des commerces (librairies en particulier), cafés, restaurants.

Enfin, si les transformations sont parfois peu perceptibles dans l'espace de la ville, il n'en demeure pas moins que les efforts de la municipalité ont concouru à l'amélioration des services offerts à une population en augmentation, comme en témoignent les réalisations cartographiées et photographiées dans les deux derniers chapitres de l'étude.

Données générales

254 HECTARES ET 60 650 HABITANTS EN 2005

Le 5e arrondissement s'étend sur 254 hectares (14e rang parisien) et 24,3 % de sa superficie sont occupés par la voirie (26,7 % en moyenne à Paris).
Délimité par la Seine au nord, le boulevard Saint-Michel à l'ouest, les boulevards de Port-Royal et Saint-Marcel au sud et le boulevard de l'Hôpital à l'est, le 5e arrondissement constitue pour l'essentiel le « Quartier latin », véritable cœur historique, intellectuel et culturel de Paris.
L'arrondissement comptait 60 650 habitants au 1er juillet 2005 (58 840 habitants en 1999) soit, à titre de comparaison, des effectifs proches de ceux de Neuilly-sur-Seine.

LIMITES ET QUARTIERS

Au nord-est de l'arrondissement, le quartier Saint-Victor (17e), à la fois universitaire et commerçant, accueille des équipements structurants, anciens comme modernes, les arènes de Lutèce, l'université des sciences de Jussieu ou encore l'Institut du monde arabe. Plus au sud, le quartier Jardin des Plantes (18e), ancien faubourg artisanal développé autour de la Bièvre, est aujourd'hui bordé, à l'ouest, par la rue Mouffetard et son animation ; traversé par l'axe commerçant de la rue Monge, il accueille le jardin des Plantes à l'est, qui perpétue le caractère familial du secteur. Au sud-ouest, le quartier Val-de-Grâce (19e), dominé par l'hôpital militaire éponyme et les institutions d'enseignement supérieur et de recherche (École normale supérieure, École nationale des arts décoratifs, etc.), est un quartier fortement résidentiel. Enfin, au nord, le quartier Sorbonne (20e), quartier étudiant et touristique par excellence, situé sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève, est dominé par le Panthéon.
La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité impose aux communes de plus de 80 000 habitants de mettre en place des instances de démocratie participative, les conseils de quartiers. À Paris, ce sont les conseils d'arrondissement qui déterminent leurs modalités de fonctionnement et fixent leurs périmètres.
Dans le 5e, quatre quartiers et conseils de quartiers ont été créés : Sorbonne, Saint-Victor, Jardin des Plantes et Val-de-Grâce. Ils reprennent les périmètres des quartiers administratifs existants.
Ces quartiers correspondent à de nouveaux espaces d'échanges pour traiter des sujets d'échelle locale.

Population

En une génération, la population a fortement diminué, mais la tendance semble s'inverser depuis 1999, dans cet arrondissement où les densités demeurent relativement importantes et où les résidents au niveau de vie élevé sont de plus en plus nombreux.

Les densités de population sont importantes dans un arrondissement à forte vocation résidentielle, notamment dans sa partie sud, dans le quartier Mouffetard et au sud du jardin des Plantes.

Entre 1975 et juillet 2005, l'arrondissement a perdu 6 850 habitants soit une baisse de 10 % sur la période (– 5,7 % en moyenne à Paris). Suivant les évolutions de la population parisienne dans son ensemble, celle du 5e s'est accrue de 0,5 % par an depuis 1999. Atteignant 60 650 habitants en 2005 (soit 1 810 habitants de plus qu'en 1999) selon les estimations de l'Insee, la population du 5e arrondissement représente 2,8 % de la population parisienne.

Cette augmentation de la population intervient après une diminution de celle-ci pendant plus de vingt ans. C'est notamment entre 1975 et 1982 que la chute a été la plus importante, avec – 1,2 % par an soit la perte de près de 5 400 habitants (– 0,8 % par an à Paris), ainsi qu'entre 1990 et 1999, avec – 0,4 % par an, soit la perte de plus de 2 400 habitants (– 0,1 % par an à Paris). En effet, avec un net ralentissement de la dépopulation dans les années 1980, la reprise de la diminution trouve son origine dans une réduction de la taille des ménages, qui s'accélère à nouveau. La disparition d'une partie de l'importante population des collectivités (– 375 personnes) vivant dans l'arrondissement (2 100 personnes, soit 4,3 % de la population en 1999, contre 2,2 % en moyenne à Paris) contribue également à expliquer cette baisse. Les diminutions de population sont localisées au centre et au nord de l'arrondissement, là où les densités résidentielles sont les plus élevées, notamment dans la partie située autour des rues Monge, Censier et Mouffetard (entre – 5 et – 20 %), ainsi que dans les îlots compris entre la Seine et la rue des Écoles, avec des niveaux plus forts, dépassant parfois les 20 %. La partie de l'arrondissement jouxtant le 13e a connu une relative stabilité de ses effectifs démographiques, tout comme la majeure partie des îlots bordant le boulevard Saint-Michel, où quelques hausses très localisées sont constatées.

Depuis 1999, le 5e arrondissement enregistre un gain moyen annuel de 280 habitants (alors qu'il en perdait 270 en moyenne sur la période 1990-1999). Cette variation de population se décompose en un solde naturel de + 170 habitants en moyenne par an et un solde migratoire de – 110 personnes par an.

• La densité brute, rapport entre le nombre d'habitants et la surface totale de l'arrondissement, s'élève à 234 hab./ha en 2005. Cette densité reste proche de la moyenne parisienne (247 hab./ha à Paris) malgré la présence de nombreux équipements d'enseignement supérieur notamment le campus de Jussieu, du jardin des Plantes ou encore de l'hôpital du Val-de-Grâce. Les secteurs résidentiels présentent donc des densités de population élevées.

• La densité nette, dont la base de calcul exclut la voirie, les jardins et les équipements, s'élève à 656 hab./ha en 1999 (553 hab./ha à Paris). Les plus fortes densités résidentielles se localisent essentiellement le long de la rue Monge, prolongée au nord par la rue Lagrange et au sud par l'avenue des Gobelins. Dans ces îlots, les densités de population dépassent presque partout 750 hab./ha, voire 1 000 hab./ha, notamment autour de la place Maubert et de la place Monge. Ces densités élevées se retrouvent, dans une moindre mesure, au nord et au sud de la rue Saint-Jacques, et dans plusieurs îlots bordant la rue Mouffetard. Dans le reste de l'arrondissement, les densités de population sont généralement comprises entre 250 et 750 hab./ha.
74 % de la surface totale de planchers des bâtiments de l'arrondissement (hors équipements) sont consacrés au logement, soit la part la plus élevée parmi les arrondissements du centre de la capitale (65,4 % en moyenne à Paris). Les secteurs résidentiels concernent notamment les abords des rues Monge et Mouffetard, et, au sud-est, les rues Buffon et Poliveau, avec quelques grands ensembles de logements.
• La densité humaine, qui prend en compte à la fois la population résidante et les salariés de l'arrondissement, s'élève à 680 habitants et emplois salariés par hectare dans le 5e (647 en moyenne à Paris). Celle-ci est notamment importante (plus de 800, voire plus de 1 000/ha.) au nord-ouest de l'arrondissement, aux abords de la Sorbonne et du boulevard Saint-Michel, du boulevard Saint-Germain à la Seine, et plus à l'est, dans le secteur résidentiel compris entre les rues Monge et Linné/Geoffroy-Saint-Hilaire.

Structure familiale et sociale

Des populations âgées et étudiantes importantes dans un arrondissement qui compte de nombreux ménages de petite taille et assez peu de foyers familiaux.

La structure par âge de la population des ménages [1] en 2004 est caractérisée par une proportion plus importante de personnes âgées de 60 ans qu'en moyenne à Paris (21 % contre 18 %), qui s'accompagne de proportions de moins de 20 ans (17 %) et de personnes de 40 à 59 ans (24 %) inférieures aux moyennes parisiennes (respectivement 20 et 26 %). Par contre, la proportion de jeunes étudiants et actifs de 20 à 29 ans est plus élevée que la moyenne parisienne en 1999 (24,3 % pour 18,7 % à Paris), l'arrondissement accueillant une importante population étudiante résidante importante.
Au total, l'âge moyen de 39,9 ans est très proche de la moyenne parisienne (39,5 ans). Les secteurs dans lesquels la population est en moyenne plus âgée se localisent au nord, autour de la place Maubert, du boulevard Saint-Germain et aux abords des quais de Seine, au centre aux abords des rues Tournefort, Amyot et de l'Estrapade, ainsi qu'au sud-est, entre les rues Censier, Buffon, du Fer-à-Moulin et Poliveau, enfin dans les immeubles haussmanniens du boulevard Saint-Marcel.

• La taille moyenne des ménages a baissé de 1975 à 1999, passant de 1,88 à 1,71. Elle tend à augmenter depuis et atteint 1,73 personnes en 2005, mais reste l'une des plus faibles de la capitale (1,88 en moyenne à Paris). En effet, la part des personnes seules dans l'ensemble des ménages est élevée en 1999 (57,8 % contre 52,4 % à Paris). De ce fait, la part des ménages de deux personnes et plus est inférieure aux moyennes parisiennes.
En dehors de l'attractivité du 5e arrondissement pour la population étudiante, le parc immobilier, constitué pour près de 30 % de studios (24 % sur l'ensemble Paris), joue également un rôle important dans la composition des ménages.
Les ménages de plus de deux personnes sont plus nombreux aux abords du boulevard Saint-Michel, entre la rue Cujas et la rue de l'Abbé-de-l'Épée, et dans quelques îlots disséminés sur l'ensemble de l'arrondissement.

• Les familles représentent 17,9 % des ménages du 5e en 1999 (22 % à Paris), soit une proportion faible, à l'image des autres arrondissements centraux. Celles-ci sont néanmoins en proportion plus importantes (plus de 20 %, voire plus de 25 %) aux abords du boulevard Saint-Michel, dans sa partie située au sud du boulevard Saint-Germain, ainsi qu'aux abords des rues de l'Estrapade, Tournefort et Amyot au centre de l'arrondissement.

• La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles de l'arrondissement en 1999 s'élève à 24,4 % (25,8 % à Paris). Ceux-ci sont principalement localisés au nord de l'arrondissement, entre la rue des Écoles et les quais de Seine (de 30 à 35 % des ménages), au nord de la place Sainte-Geneviève, mais aussi autour des rues Gay-Lussac et des Fossés-Saint-Jacques.

• La diversité d'origine nationale de la population est proportionnellement moins importante qu'en moyenne à Paris en 1999 (11,3 % de population étrangère dans le 5e et 14,5 % à Paris). Il s'agit essentiellement d'une population européenne, notamment portugaise et espagnole, vivant dans le sud du quartier Val-de-Grâce.

• La part des personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat en 1999 représente 28,1 % de la population de l'arrondissement, soit une part nettement plus faible qu'en moyenne à Paris (42,1 %).

• Les élèves boursiers scolarisés dans les lycées publics du 5e sont assez peu nombreux puisqu'ils ne représentent que 12,8 % des lycéens en 2004 (17,9 % en moyenne à Paris).

• En terme de scolarité, seuls 3 % des élèves de 3e présentent un retard de deux ans ou plus [2], soit la plus faible proportion (avec le 7e arrondissement) de Paris (7,1 % en moyenne).

• Par rapport à l'ensemble de Paris, le 5e arrondissement présente les proportions les plus faibles, chez les jeunes enfants, de cas d'obésité et de signalements de caries en 2003 [3], respectivement 7,4 % et 14,3 % dans le 5e pour 8,4 % et 26,1 % à Paris.

Population active

Des taux d'activité de la population résidente et un taux de chômage qui demeurent assez faibles.
Plus de 50 % de cadres et professions intellectuelles supérieures, des niveaux de revenus importants.

En 1999, le 5e arrondissement comptait près de 29 500 actifs, soit un taux d'activité de 56,2 %, bien inférieur à la moyenne parisienne (61,4 %). Le taux d'activité des femmes (51,5 %) est lui aussi bien en dessous de la moyenne parisienne, qui s'élève à 56,1 %. Ces chiffres sont à relier à la forte présence de jeunes étudiants et de personnes âgées.

En une génération, la part de la population active ayant un emploi, résidant dans le 5e et qui travaille à Paris est passée de 82,8 % en 1975 à 72,2 % en 1999 (70,5 % en moyenne à Paris en 1999). En 1999, 33,1 % des actifs ayant un emploi habitant le 5e, y travaillent (32,4 % en moyenne à Paris), 39 % dans un autre arrondissement (38,1 % à Paris) et 25,7 % en Ile-de-France hors Paris (28 % à Paris).

• La répartition de la population active par catégories socioprofessionnelles (CSP) en 1999 montre qu'une très forte proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures est installée dans l'arrondissement (parmi lesquels des enseignants du supérieur et des chercheurs). En effet, ils représentent 50 % des actifs de l'arrondissement, soit l'une des plus fortes parts avec le 6e arrondissement. Des taux particulièrement élevés sont recensés dans les quartiers Val-de-Grâce et Saint-Victor. Seuls quelques îlots font exception, comme aux abords de la rue Censier, au sud et à l'ouest du jardin des Plantes, où la population est plus diversifiée. Dans l'arrondissement, les employés et ouvriers ne représentent que 21 % des actifs, alors qu'ils sont près de 35 % de la population active en moyenne à Paris.

• En juin 2007, l'arrondissement comptait près de 1 510 demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM), soit moins de 2 % des DEFM[4] à Paris. Entre les mois de septembre 2001 et juin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 18,5 % (–14,8 % en moyenne à Paris). Après une hausse importante de plus de 37 % entre septembre 2001 et le 3e trimestre 2003, le nombre de demandeurs d'emploi est depuis lors en baisse dans l'arrondissement (–41 %), suivant la tendance observée à Paris.
Les densités de demandeurs d'emplois les plus importantes concernent les secteurs situés à l'est de la rue de la Clef et jusqu'au jardin des Plantes, ainsi que les abords du boulevard Saint-Marcel et de la rue Poliveau.
L'Insee a calculé un indicateur de chômage au 31 décembre 2006, qui était de 7 % pour le 5e arrondissement, taux inférieur à la moyenne parisienne d'alors (8,9 %). En juin 2007, ce taux n'est pas connu par arrondissement, mais il est descendu à 8,3 % pour tout Paris.

• Le revenu médian par unité de consommation en 2004[5] s'élève à 27 130 euros (21 180 euros en moyenne à Paris). En 2002, les revenus les plus élevés sont à l'ouest de l'arrondissement, dans les îlots situés en bordure du boulevard Saint-Michel, de la rue du Val-de-Grâce à la rue des Écoles. De plus, la part des ménages imposés (76 %) est plus élevée que la moyenne parisienne (71,7 %). Enfin, en 2004, la part de la population des foyers à bas revenus s'élève à 5,1 % (10,8 % à Paris).

Logement

En une génération, le parc de logements anciens est resté important.
Les nouvelles constructions sont néanmoins assez nombreuses par rapport aux évolutions des autres arrondissements du centre de la capitale.

60 % de petits logements, des loyers assez élevés, une part importante de résidences secondaires et de logements occasionnels.

DONNÉES GÉNÉRALES

Avec près de 2 310 logements de plus qu'en 1975, le 5e arrondissement compte, en 2005, 40 400 logements, ce qui représente 3 % du parc parisien (12e rang des arrondissements).
Le bâti consacré au logement est constitué de près de 70 % de logements antérieurs à 1915, alors que la moyenne parisienne est de 50 %[6]. Les logements construits depuis 1975 représentent près de 6 % du parc de l'arrondissement, soit une part certes modeste mais non négligeable pour un arrondissement du centre. Ces immeubles de facture moderne sont surtout situés dans la partie sud de l'arrondissement, par exemple rue Poliveau. Le rythme de construction, significatif à la fin des années 1970, s'est fortement ralenti dans les années 1980 et 1990. La qualité du parc d'habitation a cependant continué de s'améliorer sous l'effet des opérations de réhabilitation d'immeubles anciens.

• En 2005, 82,6 % des logements sont des résidences principales (84,7 % en moyenne à Paris), soit une proportion relativement faible. À l'inverse, les logements inoccupés représentent 17,4 % du parc (15,3 % à Paris). Les propriétaires occupants représentent 34 % des ménages en 2005 (32 % à Paris et 30 % en 1999).

• La taille moyenne des résidences principales[7] (2,4 pièces) est inférieure à la moyenne parisienne (2,6 pièces). Les logements d'une ou deux pièces sont en proportion plus nombreux qu'en moyenne à Paris (60 % dans le 5e et 56 % à Paris). Liés essentiellement au logement étudiant et à la vie universitaire de l'arrondissement, mais aussi aux résidences occasionnelles et secondaires, les petits logements sont présents sur tout le territoire du 5e. Des concentrations plus marquées concernent le quartier Saint-Séverin, le long de l'axe rue de l'École-Polytechnique, rue Descartes et rue Mouffetard, les abords de la rue Valette et de la place Sainte-Geneviève ; au centre de l'arrondissement, les alentours des Arènes de Lutèce et de la rue Monge, à proximité du centre universitaire Jussieu ; plus ponctuellement au sud, les boulevards de Port-Royal, Saint-Marcel et de l'Hôpital, ainsi que la rue Poliveau avec les ensembles de logements au sud du jardin des Plantes. Les plus fortes proportions de grands logements (quatre pièces et plus) sont situées aux abords du boulevard Saint-Michel, notamment entre la rue du Val-de-Grâce et la rue des Écoles (plus de 15 %, voire plus de 20 %).

• Le loyer moyen au mètre carré de l'ensemble des locataires au 1er janvier 2007[8] s'élève à 19,7 euros. Il est sensiblement supérieur au loyer moyen parisien (17,70 euros le mètre carré). Le prix moyen de vente au mètre carré des logements collectifs anciens[9] a augmenté de 72 % ces cinq dernières années (+ 76 % en moyenne à Paris)et s'élève à près de 8 291 euros au 3e trimestre 2007. Les prix les plus élevés se situent dans toute la moitié ouest de l'arrondissement. En effet, on notera l'écart entre le prix de vente moyen observé dans le quartier de la Sorbonne (8 650 euros le m²) et celui du quartier du jardin des Plantes (7 450 euros le m²).
Le nombre de logements neufs en 2006 ne permet pas de déterminer un prix moyen de vente au mètre carré significatif.
• En 2004, le nombre d'appartements vendus à la découpe (vente par lots consécutive à une mise en copropriété) dans l'arrondissement représente 1,9 % de l'ensemble des ventes à la découpe à Paris (contre 1,4 % en 1998 et 3 % en 2003). Cette même année, sur près de 900 appartements anciens vendus dans l'arrondissement, 12,8 % d'entre eux ont été vendus à ce titre, soit une part inférieure à celle observée en moyenne à Paris (15 %).

LOGEMENT SOCIAL

Un parc social ancien et modeste, très localisé dans le quartier Jardin des Plantes.

Le 5e arrondissement compte 2 129 logements sociaux (SRU) au 1er janvier 2007, soit 6,7 % des résidences principales[10] (15,4 % en moyenne à Paris). De 2001 à 2007, 311 logements sociaux ont été financés dans le 5e arrondissement. Le quartier Jardin des Plantes accueille plus de 50 %[11] des logements sociaux de l'arrondissement. En effet, quelques îlots aux abords de la rue Poliveau et de la rue Censier comptent des programmes relativement importants, sans toutefois conduire à une dominante du logement social dans les îlots concernés, mais plutôt à une mixité. Dans le reste de l'arrondissement, les logements sociaux sont répartis de façon homogène, généralement sous forme de petits programmes de moins de 50 logements.
Dans le 5e arrondissement, près de 30 % des logements sociaux ont été mis en service avant 1945 (seulement 16 % en moyenne à Paris), 30 % entre 1945 et 1974, et 30 % entre 1975 et 1989. Entre 2001 et 2006, le nombre de logements sociaux, au regard de l'évolution du nombre de résidences principales, a connu une augmentation de 9 %, (+ 14 % pour Paris sur la même période). Quelques acquisitions-réhabilitations ont été menées depuis le milieu des années 1990, notamment dans le nord et l'ouest de l'arrondissement. De même, dans les années 2000, les conventionnements ont davantage été mis en place dans la moitié ouest de l'arrondissement.

Le parc social de fait est défini par le profil socio-économique de ses occupants, profil similaire à celui du parc social. La part de ce parc dans le parc locatif privé du 5e est faible. Seuls quelques îlots présentent moins de 5 % de logements sociaux de fait dans le parc privé existant : autour de la rue Saint-Séverin, des rues Valette et de l'École-Polytechnique, des rues du Cardinal-Lemoine et des Boulangers, ou encore de part et d'autre de la rue Lhomond, ainsi qu'aux alentours des rues Mouffetard et Monge dans leur partie sud. Il peut être rappelé que les plus fortes concentrations de parc social de fait à Paris se situent dans les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements.

CONFORT

Un niveau de confort amélioré mais qui reste encore faible localement à l'ouest de l'arrondissement.

Le niveau de confort des logements de l'arrondissement s'est nettement amélioré

Logement

depuis trente ans : en 1999, près de 11 % des résidences principales n'ont pas les éléments de confort (sans WC intérieurs, ni baignoire ni douche), alors qu'elles représentaient 17,4 % en 1990 ou 27,2 % en 1982. Ce taux d'inconfort demeure comparable à la moyenne parisienne (10 %). Deux groupes d'îlots retiennent l'attention, avec des taux d'inconfort de 15 à 20 %. Ils sont situés dans le quartier Val-de-Grâce, entre le boulevard Saint-Michel et la rue Saint-Jacques, et de part et d'autre de la rue Lhomond.
Deux immeubles du 5e sont recensés dans le cadre du Plan d'éradication de l'habitat indigne [12] et bénéficient, au travers de l'Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD), d'un dispositif incitatif s'appuyant sur des aides financières et techniques renforcées pour la réalisation de travaux. Ces réhabilitations sont actuellement en cours.

Emploi et économie

En une génération, la vocation de l'arrondissement autour notamment des fonctions d'enseignement supérieur et de recherche s'est nettement affirmée, avec une forte augmentation de l'emploi salarié. Les effectifs d'emplois publics représentent près de la moitié des emplois salariés.

Le 5e compte 53 450 emplois salariés en 2004 (3,2 % de l'emploi salarié parisien), dont une très forte part (48,1 %) d'emplois salariés publics (19,2 % en moyenne à Paris). Près des deux tiers de ces emplois publics sont liés à l'enseignement supérieur et à la recherche.
En une génération, entre 1978 et 2004, l'emploi salarié dans l'arrondissement a augmenté de 20 % (– 15,3 % en moyenne à Paris). Malgré une baisse importante du début des années 1980 à 1990, l'emploi salarié a de nouveau augmenté jusqu'en 2004, compensant et dépassant les pertes de la période précédente (+ 33,9 % dans le 5e contre – 6 % à Paris).
En 1999, avec 48 900 emplois au lieu de travail, l'arrondissement compte 1,7 emploi pour un résident actif (taux d'emploi de 1,7 pour 1,4 à Paris).
Ces emplois sont exercés, à près de 50 % , par des actifs résidant à Paris (43,6 % en moyenne à Paris en 1999). Et, parmi ces emplois, 18,2 % sont occupés par des actifs résidant dans le 5e arrondissement (en moyenne, 20,5 % des actifs parisiens résident et travaillent dans le même arrondissement).

La densité d'emplois salariés se situe à un niveau moyen de 210 emplois à l'hectare (191 à Paris), avec des valeurs plus élevées liées aux sites universitaires. La rue Saint-Jacques, de la rue Gay-Lussac à la Seine, constitue un axe de fortes densités d'emplois (plus de 200, voire plus de 500 emplois à l'hectare), liées à la présence de grands établissements scolaires et universitaires (Sorbonne, Collège de France, lycées Louis-le-Grand et Henri-IV, Panthéon-Assas), mais également aux abords de la rue d'Ulm, avec l'École nationale supérieure de chimie, l'Institut Curie, l'École nationale supérieure des arts décoratifs, l'École normale supérieure ou encore l'École supérieure de physique et de chimie industrielle. Le second noyau de fortes densités d'emplois correspond à la faculté des sciences de Jussieu et ses abords, mais ce site fait l'objet d'un transfert partiel de son activité vers le secteur Masséna dans le 13e arrondissement. Les îlots où sont implantés les Instituts d'océanographie et de chimie, le Musée pédagogique, la Mosquée de Paris, ainsi que la bibliothèque des hôpitaux présentent également des densités d'emplois élevées, comprises entre 200 et 500 salariés à l'hectare.
L'emploi est beaucoup moins présent dans le reste de l'arrondissement. Les quartiers Jardin des Plantes et Val-de-Grâce ont des densités d'emplois généralement inférieures à 200 emplois à l'hectare.
À côté de l'emploi public, le 5e arrondissement se singularise par l'importance des secteurs de l'édition, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que par la présence de nombreuses librairies. Le 5e regroupe entre autres les maisons d'édition Dunod, Eyrolles, L'Harmattan ou encore Odile Jacob.
L'emploi de bureau concernait près de 20 900 emplois [13] en 1999, soit près de 43 % de l'emploi total de l'arrondissement (50 % en moyenne à Paris).

L'emploi lié au tourisme représente 10,2 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, soit une proportion plus élevée que la moyenne parisienne (8,8 %). Ces emplois sont surtout importants dans la restauration traditionnelle (43 % dans le 5e, et 39 % à Paris) et dans l'hôtellerie (16,5 %).

Pendant la période 2001-2006, le nombre d'entreprises à Paris a progressé de 7,8 % (18 900 unités). Ce mouvement s'est accompagné d'une mutation sectorielle et d'une évolution vers des métiers de plus haute valeur ajoutée. Le 5e arrondissement accueille 6 760 entreprises au 1er janvier 2006, soit 2,6 % du total des entreprises implantées sur le territoire parisien. C'est faible au regard de la moyenne des arrondissements centraux, mais la présence de nombreux établissements publics, non recensés, explique ce résultat. Au 1er janvier 2006, les arrondissements accueillant le plus d'entreprises sont, dans l'ordre, les 8e, 16e, 17e et 11e arrondissements, qui regroupent ensemble plus de 35 % des implantations, le 8e se détachant nettement (12,5 %). Les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e arrondissements en hébergent chacun moins de 3 %. Les 1er, 2e, 9e, 10e, 12e, 13e, 14e, 15e, 18e, 19e et 20e accueillent chacun entre 3,3 et 6,4 % des entreprises parisiennes.
Ce flux positif est le fruit de plusieurs mouvements (créations, défaillances, transferts dans Paris et à l'extérieur).

Commerce

Un commerce diversifié et souvent de petite taille, une forte implantation des librairies et des cafés et restaurants, et la persistance d'une offre en commerces alimentaires.

L'emploi lié au commerce s'élève à près de 3 000 emplois salariés en 2004, soit 5,6 % de l'emploi salarié de l'arrondissement, presque moitié moins qu'en moyenne sur l'ensemble des arrondissements parisiens (10 %).
En 2007, le 5e arrondissement comptait près de 2 500 établissements commerciaux d'après les informations de la Banque de données sur le commerce. Deux types de commerces ressortent particulièrement : ceux à vocation culturelle liés à la présence des facultés et des grands lycées, et les cafés et restaurants. Le 5e compte 142 librairies en 2007, soit la plus forte densité à Paris. Des dispositions doivent être prises pour conforter cet élément patrimonial du commerce parisien. Les lieux de spectacle y sont également très implantés, avec 12 cinémas d'art et d'essai.
Le 5e compte 4,4 commerces alimentaires pour 1 000 habitants, ce qui représente un taux assez élevé (3,2 en moyenne à Paris). On y trouve deux principaux pôles de commerces alimentaires : la place Maubert et son marché, et surtout la partie sud de la rue Mouffetard complétée par un marché installé au pied de l'église Saint-Médard et au nord par un important marché alimentaire sur la place Monge. La rue Saint-Jacques, au sud de la rue Soufflot, accueille par ailleurs quelques commerces alimentaires et des restaurants.

Une concentration commerciale est à noter entre la rue des Écoles et la Seine, au nord de l'arrondissement. Un noyau très dense de cafés et de restaurants occupe le quartier piétonnier de la rue de la Huchette, de la Seine au boulevard Saint-Germain. Il se prolonge boulevard Saint-Michel et vers la place de la Contrescarpe, *via* la place Maubert, la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève et la rue Descartes. Le boulevard Saint-Michel, outre les cafés et les restaurants qui le bordent, accueille des librairies généralistes (Gibert Joseph et Gibert Jeune) ou spécialisées avec des extensions rue des Écoles (librairies ésotériques et étrangères notamment), rue Soufflot (droit et économie), mais aussi boulevard Saint-Germain et rue Dante (bande dessinée et comics). Par ailleurs, depuis de nombreuses années déjà, les magasins d'habillement franchisés se sont implantés boulevard Saint-Michel. Citons également les boutiques du Vieux Campeur, groupées autour de la rue des Écoles, qui résistent aux assauts des nouvelles enseignes sportives et se sont même développées au-delà du boulevard Saint-Germain. Il existe aussi une petite concentration de disquaires rue Linné et rue Guy-de-la-Brosse, spécialisée dans la vente de CD d'occasion aux abords de Jussieu, ainsi que des magasins de jeux vidéos aux abords de la rue Monge et de la rue des Écoles.

La situation du commerce dans le 5e fait apparaître une proportion élevée de cafés et restaurants (29,4 % contre 21 % à Paris). À l'inverse, les services commerciaux (15,9 %) et les boutiques d'équipement de la personne (7,9 %) sont moins représentés. Entre 2003 et 2007, on note une relative stabilité du nombre de magasins, alors qu'on note, à Paris, une très légère diminution du nombre de commerces.

Environnement

ÉNERGIE

La perspective du changement climatique fait de la réduction des émissions de gaz à effet de serre une priorité nationale, l'objectif étant pour notre pays de les réduire de 75 % d'ici 2050 (comme le rappelle la loi sur l'énergie de juillet 2005). L'usage des bâtiments représente à lui seul le tiers des émissions de gaz à effet de serre et moins de la moitié de l'énergie consommée en France.
En 2004, la consommation d'énergie des résidences principales parisiennes s'élevait à 17 téras watt heure [14], dont 72 % liés aux besoins de chauffage. Dans son immense majorité, le parc de logements parisiens est antérieur à la première réglementation de 1974, les enveloppes des bâtiments sont donc thermiquement peu performantes. En revanche, cet effet est plus que compensé par la forme urbaine dense et compacte des tissus parisiens. Pour cette raison, les consommations des résidences principales parisiennes sont inférieures d'un tiers aux valeurs nationales.
Pour son seul chauffage, un Parisien émet 340 kilogrammes de carbone, une valeur comparable à celle enregistrée à l'échelle nationale (les émissions de CO2 pour le reste de la France sont en effet réduites par rapport à la consommation énergétique, en raison d'une part significative de chauffage au bois).
Les équipements de chauffage se répartissent ainsi (Insee 1999) : 32 % électrique, 38 % gaz, 11 % chauffage urbain, 9 % fioul, 1 % bois et charbon, 9 % autres. La part du chauffage collectif s'élève à 40 %.
Dans le 5e, le chauffage est principalement réparti entre individuel électrique et individuel gaz ; il est dans une moindre mesure assuré par du chauffage urbain.

LA NATURE À PARIS

Le PLU liste de très nombreux espaces où la présence du végétal est réglementée (espaces verts, espaces verts protégés, zones naturelles et forestières, etc.). Toutefois, la vision qu'il offre demeure insuffisante pour mesurer à quel point la nature est présente à Paris. Une analyse par photo aérienne infrarouge permet de restituer de façon exhaustive la part du végétal dans l'espace urbain. La carence en végétal des quartiers centraux, soulignée par le PLU, apparaît clairement ; ainsi que la contribution essentielle des intérieurs de parcelles (qu'ils soient classés ou non en Espace vert protégé). La carte cadrée à l'échelle de tout Paris permet aussi de mettre en avant le contraste qui existe entre le milieu urbain parisien et les communes riveraines.
Le boulevard périphérique marque une nette rupture entre l'habitat *extra-muros*, souvent dilué et emprunt d'une végétation diffuse, et l'*intra-muros* avec son habitat dense, compact et plus minéral.
Au-delà de ces considérations paysagères, une question se pose sur la place et l'existence d'une nature sauvage à Paris (« biodiversité »).Tous les espaces apparaissant en vert sur le plan de la végétation n'offrent pas la même capacité d'accueil aux espèces animales et végétales, l'entretien des espaces et leur fréquentation étant les deux principaux critères limitant la présence de la biodiversité.
Un recensement réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle et les services de la Ville de Paris s'est penché sur quelques lieux emblématiques de la biodiversité parisienne : la Seine, la petite ceinture ferroviaire, le cimetière du Père-Lachaise, les deux bois (Boulogne et Vincennes).
On y a dénombré 841 espèces végétales (pour les seules plantes à fleurs et fougères), dont 8 espèces protégées en Ile-de-France et 7 orchidées, ainsi que 14 ZNIEFF (Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique). Côté faune, on a recensé 1 232 invertébrés et 245 vertébrés.

Formation

De tous les arrondissements parisiens, le 5e est celui qui possède sans doute l'histoire urbaine la plus ancienne.
Les Romains y fondèrent leur cité selon un plan doté d'une maille régulière, qui s'étendait de la Seine à la montagne Sainte-Geneviève. Les vestiges de ce quadrillage sont conservés dans les tracés de la rue Saint-Jacques et du boulevard Saint-Michel. Dès la fin du haut Empire, la ville se dépeuple, sans pour autant être abandonnée. L'urbanisation fait retour à partir du XIe siècle.
Au début du XIIIe siècle, la construction de l'enceinte de Philippe Auguste inclut de vastes terrains non bâtis sur lesquels s'implantera l'université (Sorbonne), puis de nombreux collèges à l'origine des grands lycées parisiens. L'urbanisation est plus tardive dans les quartiers méridionaux. Du Moyen Âge au XVIIe siècle, la campagne, hors enceinte, est occupée par les larges emprises des abbayes (Saint-Victor) ou des couvents (les Ursulines, les Feuillantines ou le Val-de-Grâce), ainsi que par le jardin des Plantes.
Après la Révolution, la partie méridionale évolue considérablement : les implantations d'établissement d'enseignement et de petits lotissements se multiplient. Sur les rives de la Seine, la disparition de l'abbaye Saint-Victor permet l'implantation de la Halle aux vins.
Au milieu du XIXe siècle, l'arrondissement est presque entièrement urbanisé. Le second Empire en modifie pourtant profondément la topographie : percement du boulevard Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain, des rues Soufflot, Gay-Lussac et Monge, des boulevards de Port-Royal et Saint-Marcel au sud. Mais des pans de tissus urbains anciens sont préservés, de la rue Saint-Séverin à la rue de Poissy par exemple, ou de part et d'autre de la rue Mouffetard.
Depuis le début du XXe siècle, le 5e arrondissement n'a pas subi de transformation de son organisation urbaine. Le campus de Jussieu s'est substitué à la Halle aux vins, tandis que le Val-de-Grâce s'est étendu à l'intérieur de son propre jardin.

Structure urbaine

PAYSAGES

Le 5e arrondissement inclut un éperon qui se détache du plateau de Montsouris et détermine sa géographie : la montagne Sainte-Geneviève, rebord central du plateau dont la partie arrière s'étend jusqu'au Val-de-Grâce ; la vallée de la Bièvre, encadrée par les rues Buffon et Poliveau ; l'étroite plaine alluviale de la Seine, entre le jardin des Plantes et la place Saint-Michel ; un arc de pentes, enfin, entourant la montagne Sainte-Geneviève, de Port-Royal à la Sorbonne.
Le relief, allié à la présence de tracés monumentaux, donne beaucoup de force au paysage. La composition la plus monumentale est celle qui met en scène le Panthéon, situé pratiquement au sommet de la montagne Sainte-Geneviève. Les perspectives à partir du boulevard Saint-Michel sont multiples, imposantes (Panthéon) ou modestes (chapelle de la Sorbonne, Val-de-Grâce).
Les espaces singuliers sont favorisés par le relief. C'est le cas des places de l'Estrapade ou de la Contrescarpe, ainsi que de la rue Mouffetard. Les principaux monuments déjà mentionnés sont en relation avec les compositions urbaines (le Panthéon, la Sorbonne, le Val-de-Grâce). À citer également, l'église Saint-Séverin ou la Mosquée, inscrites au cœur du tissu urbain.
Les plantations d'alignement sont concentrées sur les grandes voies périphériques : les boulevards de Port-Royal, Saint-Marcel et de l'Hôpital, les quais Saint-Bernard et de la Tournelle, mais aussi les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain. Outre de nombreux petits squares dispersés (Paul-Painlevé, René-Viviani, de Cluny, Ortolan, Paul-Langevin, des Arènes de Lutèce…), l'arrondissement accueille le jardin des Plantes et longe le jardin du Luxembourg.

La structure parcellaire de l'arrondissement est très hétérogène, pour trois raisons principales. La présence d'îlots composés d'une seule parcelle ou d'une parcelle principale, tout d'abord, interrompt la trame du parcellaire ordinaire : Sorbonne, Val-de-Grâce, lycées Louis-le-Grand et Henri-IV, École polytechnique – traces des enclos des collèges du Quartier latin – université de Jussieu (ancienne Halle aux vins), jardin des Plantes. Ensuite, de nombreux tracés de voie volontaires engendrent chacun leur propre logique parcellaire linéaire : rues Gay-Lussac, Claude-Bernard, Maubert, Dante, Monge, boulevard Saint-Marcel. Enfin, les mouvements du relief perturbent la régularité géométrique des parcelles : quartier Mouffetard. Mais cette irrégularité s'explique aussi par le caractère très composite du réseau des grandes voiries, tantôt issues de tracés antiques (boulevard Saint-Michel, rues de la Sorbonne, Cujas, Valette et Saint-Jacques), tantôt réalisées sous Haussmann (rues Gay-Lussac, Claude-Bernard, Monge, boulevard Saint-Germain…)

TISSUS URBAINS

Comme dans tous les arrondissements intérieurs aux enceintes médiévales, le tissu urbain du 5e arrondissement est presque exclusivement continu. Les tissus réguliers et composites s'y équilibrent.
Les seconds longent logiquement les voies les plus anciennes (rue Saint-Jacques, rue Mouffetard, rue Tournefort) ou se concentrent dans le noyau médiéval de la rive gauche (quartier Saint-Séverin).
Si les collèges médiévaux du Quartier latin ont laissé en héritage de très grandes parcelles qui n'ont jamais été démembrées, pour le reste, on rencontre des tissus réguliers linéaires bordant les voies ouvertes au XIXe siècle, percées haussmanniennes ou lotissements (rues de Poissy et de Pontoise, rues Henri-Barbusse et Pierre-Nicole). Mais l'exemple le plus caractéristique de l'arrondissement reste le lotissement linéaire entre deux grandes parcelles, telle la rue Claude-Bernard percée entre l'École normale supérieure et le Val-de-Grâce.

Le 5e arrondissement se partage entre l'éminence de la montagne Sainte-Geneviève (60 mètres), qui en occupe la partie centrale et sur laquelle se dresse le Panthéon, et les grands terrains plats du bord de Seine, où le fleuve rencontre la vallée de la Bièvre, dont le cours, aujourd'hui canalisé, s'immisce entre la montagne et les premières pentes de la Butte-aux-Cailles. Le partage qui résulte de cette géographie se lit aisément depuis le fleuve : à l'ouest du pont de Sully, le front bâti, qui alterne façades ordonnées et irrégulières entrecoupées de petites rues, annonce la morphologie de l'intérieur, tandis que le linéaire équivalent de la séquence jardin des Plantes/campus de Jussieu n'est coupé que par la seule rue Cuvier.
Quelques grandes entités morphologiques caractérisent fortement l'arrondissement. Le quartier Mouffetard offre un paysage de faubourg à la fois cohérent et complexe, au bâti ancien qu'égrènent des tracés irréguliers. La rue des Écoles met en relation des institutions parisiennes parmi les plus prestigieuses. De l'École de médecine (6e arrondissement) à Jussieu, cette suite d'îlots mono-institutionnels constituée sur plusieurs siècles s'inscrit finement dans la ville, grâce aux espaces publics qui y sont associés (places et squares) et les mettent en valeur. C'est un des traits du 5e arrondissement. Au nord-ouest de l'arrondissement, cadré par les boulevards Saint-Germain, Saint-Michel et la rue des Bernardins, un réseau de rues au bâti ancien rattache cet ensemble à sa partie symétrique dans le 6e arrondissement, de l'autre côté de la place Saint-Michel.
Le Panthéon et la tour de Jussieu émergent nettement du velum parisien. Hors de ces repères géographiques, ce sont les espaces publics de qualité qui façonnent l'image mentale que l'on peut avoir de l'arrondissement. Ce sont moins les voies plantées, qui se limitent principalement aux boulevards, que les espaces qui participent à la mise en scène de bâtiments remarquables comme la Sorbonne (place de la Sorbonne), le Collège de France (square Mariette), Cluny (square Paul-Painlevé), le Val-de-Grâce avec une place semi-circulaire et deux pavillons (Nord et Sud), Polytechnique (square Paul-Langevin), Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Médard, le collège des Bernardins etc.
Ailleurs, inscrites dans un tissu déformé par la topographie, ce sont les places Lucien-Herr ou de la Contrescarpe qui offrent des découvertes surprenantes.
Le jardin des Plantes demeure l'espace planté majeur de l'arrondissement. Bien que coupé de la Seine, dans le prolongement de son axe, par la place Valhubert, le square Tino-Rossi, qui est aussi un musée de sculpture en plein air, en est le prolongement naturel, au-delà des voies du quai Saint-Bernard et du RER engravé dans le sol.

Protections et transformations récentes ou en cours

Le cadre bâti de cet arrondissement est très protégé et les transformations récentes ou en cours sont relativement minimes. Elles se caractérisent par des constructions neuves en nombre limité, principalement dans le campus Jussieu. Les bâtiments anciens, en cours de désamiantage, y ont été étendus vers le nord par trois plots dédiés à une quarantaine de logements, tandis qu'un atrium y a été nouvellement construit.
En revanche, les réhabilitations sont plus présentes. Les plus importantes touchent de grandes entités remarquables, à l'instar de la réhabilitation du collège des Bernardins, rue de Poissy (en cours), du siège de l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction), qui quitte la rue du Cardinal-Lemoine pour les anciens locaux du journal *Le Monde* (rue Claude-Bernard), et devrait céder la place à des logements et des bureaux.
Une série d'opérations plus modestes portent sur des restructurations, mise aux normes ou mise en sécurité d'équipements : crèche collective rue Valette ; bibliothèque de la Sorbonne ; restauration de la chapelle de la Miséricorde 23, rue Clovis ; restructuration de la cuisine du collège Raymond-Queneau ; création de la Maison des associations du 5e arrondissement, 7, square Adanson, etc.

Les grands espaces publics sont aussi objet d'attention, avec la charte du boulevard Saint-Michel, établie afin de mieux qualifier les devantures des commerces pour les 5e et 6e arrondissements (étalage sur les trottoirs, hauteur des bandeaux d'enseigne et traitement général de la façade où s'inscrit le commerce).

Densité et mixité

DENSITÉ

De fortes densités sont regroupées le long des grands axes du 5e arrondissement, qui se caractérise par des valeurs élevées, généralement supérieures à 3, sauf dans quelques secteurs.
Les plus fortes densités, souvent supérieures à 5, s'observent dans le tissu ancien des îlots situés entre la rue des Écoles et la Seine et le long d'axes aux tissus urbains réguliers, généralement haussmanniens (boulevards de Port-Royal, Saint-Michel, Saint-Marcel, avenue des Gobelins, rues Monge et Gay-Lussac).
Les densités les moins élevées se rencontrent au centre de l'arrondissement, dans les tissus souvent anciens, surtout à l'intérieur du triangle que forment les rues Mouffetard, Lhomond, de l'Estrapade, ainsi qu'au sud-est, aux abords des rues Censier, du Fer-à-Moulin et Poliveau.
Le jardin des Plantes, le jardin du Luxembourg, mais aussi les importants espaces libres des nombreux équipements publics et institutions constituent de larges espaces d'aération.

MIXITÉ

Un des atouts de la capitale réside dans l'existence d'une réelle mixité des fonctions. Avec la diversité sociale, c'est un des aspects majeurs de la mixité urbaine, facteur important de qualité de vie dans une ville dense. Les deux tiers des constructions sont occupés par le logement et un tiers par l'activité, dans des proportions variables suivant les quartiers. Cette répartition n'est cependant pas stable dans le temps et doit parfois être rééquilibrée. C'est précisément ce que le PLU révisé a proposé en 2006, en privilégiant l'habitation à l'ouest et en autorisant plus qu'auparavant la création d'activité à l'est. L'analyse qui suit ne peut donc intégrer cette évolution très récente.

Le 5e arrondissement présente une grande diversité de fonctions. Il apparaît comme un espace morcelé, où se côtoient des îlots à forte densité d'activités, à dominante d'habitat et mixtes. Le nord et le sud de l'arrondissement entretiennent un rapport contrasté. La partie située au nord de la rue des Écoles présente une assez grande homogénéité. La densité relativement importante d'habitation s'y conjugue à des activités commerciales et de services particulièrement présentes, engendrant ainsi la mixité de nombreux îlots.

La partie sud de l'arrondissement, notamment le quartier Mouffetard et les abords du jardin des Plantes, contient des îlots à forte dominante d'habitat. Les commerces et les activités y sont un peu moins nombreux, et la présence des fonctions universitaires et de recherche ponctue le territoire d'emprises à forte mixité. Dans certains cas, ces fonctions déterminent une dominante d'emplois : à Jussieu, à la Sorbonne, à la Fondation Curie et à la faculté de droit.
Les principaux secteurs à dominante d'habitat bénéficient de deux regroupements de commerces locaux très développés : place Maubert et dans le bas de la rue Mouffetard, dotés chacun d'un marché forain.

Déplacements

Tous motifs de déplacements confondus, à l'échelle de Paris, ce sont les quartiers du centre de la rive droite, les gares et les principaux sites touristiques qui génèrent le plus de déplacements. La demande moyenne en déplacements du 5e arrondissement est la plus forte de la rive gauche. Les équipements universitaires se dégagent nettement. Répartis entre la Sorbonne, Jussieu et Censier, ces équipements représentent près de la moitié des déplacements générés par l'arrondissement. Se dégagent ensuite les centres de vie locale tels que Mouffetard, la place Maubert, le quartier Saint-Séverin.
Le 5e arrondissement est couvert par 18 lignes de bus, 2 lignes de métro (7, 10) et deux lignes de RER (B, C), ainsi que par la proximité de la gare d'Austerlitz.
La carte de l'offre en transports en commun apporte un éclairage complémentaire sur cette question, en essayant d'associer à la simple notion de couverture celles de la capacité et de la fréquence des lignes de transport à l'heure de pointe, ainsi que le rayon de couverture propre à chaque mode, qui varie de 200 à 500 mètres en général. Chaque carré de 100 mètres de côté est ainsi associé à un nombre de sièges/hectare. Si elle est encore schématique, cette approche dégage bien trois types d'offre.
Le premier correspond à l'offre puissante des principaux nœuds de transport parisiens (Les Halles, les grandes gares ferroviaires, Auber-Saint-Lazare, Étoile-Charles-de-Gaulle, Nation, Saint-Michel…) ; il s'appuie sur les lignes de transport à grande capacité de type RER et inclut également les pôles desservis par de nombreuses lignes de métro (Montparnasse, Bastille, République…).
Le deuxième, intermédiaire, correspond aux stations et correspondances simples des réseaux métro et tramway, et assure une desserte d'échelle parisienne avec une capacité de bon niveau.
Le dernier type correspond à la seule desserte par autobus des zones situées à l'écart des réseaux de métro et de RER, zones surtout localisées dans les arrondissements périphériques. C'est dans ces territoires qu'un renforcement de la desserte autobus par les nouvelles lignes de quartier est apparu prioritaire.
Si la plupart des quartiers du 5e arrondissement sont bien couverts, l'hôpital du Val-de-Grâce et, surtout, l'ensemble d'instituts de recherche et d'écoles supérieures de la rue d'Ulm est moins bien desservi. Ces secteurs mixtes habitat-emploi sont relativement denses en dehors des emprises d'équipements.
Le réseau cyclable structurant est constitué par un itinéraire est-ouest sur les quais de Seine et boulevard Saint-Germain et nord-sud boulevard Saint-Michel et rue Saint-Jacques. Les aménagements réalisés pour le bus Mobilien 91 ont permis de faciliter les déplacements à vélo boulevard Saint-Marcel et boulevard du Port-Royal.
L'offre de stationnement deux roues (vélos et motos) s'est développée puisque le nombre de places sur voirie dans l'arrondissement est passé de 1 249 en 2001 à 1 600 à la fin 2005.
Les stations Vélib' ont été localisées en fonction de la demande en déplacements et des centralités de l'arrondissement.

Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les actifs parisiens, et en particulier ceux de l'arrondissement, utilisent principalement les transports en commun pour se rendre à leur travail. Seuls les transports en commun offrent d'ailleurs des capacités suffisantes depuis et vers Paris aux heures de pointe. Hors Paris, la moindre qualité de la desserte, notamment sur les liaisons en rocade, explique l'usage croissant de l'automobile. Dans l'Ouest parisien, il répond aussi à des comportements sociologiques spécifiques. Avec une desserte en transports en commun équivalente aux autres arrondissements, les actifs des 7e, 8e et 16e arrondissements ou du sud du 17e se distinguent très nettement par un usage accru de l'automobile pour aller travailler.
À Paris, seuls 45 % des ménages sont équipés en automobile en 1999. Il s'agit plutôt de grands ménages, puisqu'ils représentent 55 % de la population. À l'équipement modéré s'ajoute un usage réduit. À Paris, le recours à l'automobile pour se déplacer dans la vie quotidienne n'est généralement pas perçu comme une nécessité : une automobile sur deux reste stationnée un jour ouvré de semaine et moins de 30 % sont utilisées pour aller au travail.
Dans le 5e arrondissement, 41 % des ménages, rassemblant 53 % de la population, étaient équipés en automobile en 1999. La baisse du taux d'équipement en automobile des ménages parisiens, tendance amorcée avant 1999 et qui paraît s'être poursuivie et renforcée entre 1999 et 2005, concerne également l'arrondissement.
Depuis 2002, Paris *intra-muros* a vu son trafic routier diminuer de 11,5 % en moyenne sur l'ensemble de sa voirie, tandis que la congestion du boulevard périphérique a entraîné une légère baisse de sa charge (4,5 %). Les évolutions les plus significatives ont été le fait des aménagements majeurs d'espace public (tramway, Mobilien, axe civilisé) réalisés sur le réseau viaire principal, où une diminution globale de la circulation a été mesurée (– 14,4 %).

Équipements

JARDINS

À Paris, la création de jardins publics et les difficultés liées aux disparités géographiques de l'offre demeurent des préoccupations majeures, malgré les améliorations apportées dans les dernières décennies. Ces améliorations ont été poursuivies depuis 2001 : 32 hectares de jardins ont été ouverts au public et de nouvelles règles mises en place pour protéger les espaces verts privés existants et développer la place du végétal sur les murs pignons, les façades, les toits-terrasses…
Le 5e est l'un des arrondissements les mieux équipés de la capitale en jardins publics. Il dispose d'une superficie totale de 324 000 m² répartie en 17 jardins de tailles diverses. Au nord-est, l'un des plus grands parcs de la capitale, le jardin des Plantes, offre une superficie d'environ 235 000 m². L'arrondissement dispose par ailleurs d'un nombre important d'espaces verts de taille intermédiaire, entre 1 et 3 hectares : les Arènes de Lutèce, le jardin de l'École polytechnique ou la promenade Tino-Rossi en bordure de Seine. Les autres squares ont une taille inférieure à 5 000 m² : Paul-Langevin, René-Viviani, musée de Cluny. La partie sud-ouest de l'arrondissement bénéficie des petits squares Saint-Médard, Scipion, Ortolan et de la proximité dans l'arrondissement voisin des vastes espaces des jardins de l'avenue de l'Observatoire et du Luxembourg.

PETITE ENFANCE

La reprise de la natalité, le nombre croissant de familles monoparentales, la proportion grandissante de foyers où les deux parents travaillent, l'augmentation de la population dans certains arrondissements ainsi que la nécessité de maintenir la diversité de la structure de la population et son dynamisme impliquent d'accroître, de diversifier et d'améliorer les équipements d'accueil des très jeunes enfants. L'offre en matière d'équipements pour la petite enfance dans le 5e apparaît comme l'une des plus satisfaisantes de la capitale. L'arrondissement compte en effet un total de 779 berceaux répartis dans 11 crèches collectives municipales, auxquels s'ajoutent 80 places dans 4 haltes-garderies et 50 places dans la crèche familiale de la rue Poliveau. On note également la présence de 2 centres de PMI (Protection maternelle et infantile).

SPORT

Paris compte plus de 370 équipements sportifs, couvrant un très large panel de disciplines. Toutefois, l'effort d'équipement reste à poursuivre, dans le souci d'une meilleure répartition par arrondissement et pour répondre aux nouvelles demandes exprimées notamment par les jeunes (équipements en libre accès, murs d'escalade, aires de roller…).
Le 5e arrondissement est l'un des mieux équipés de la capitale en matière d'équipements sportifs, avec 9 gymnases, 2 piscines, 2 terrains d'éducation physique, un bassin-école et 2 centres d'animation. Les centres sportifs de l'École polytechnique et de Poliveau rassemblent 4 équipements sportifs, les autres étant bien répartis sur l'ensemble de l'arrondissement. À noter, le manque de terrain de jeux de boules.

CULTURE

Paris est une capitale culturelle mondialement connue, dont l'aura doit être préservée face à la dynamique de nombreuses autres capitales. C'est pourquoi les actions dans le secteur culturel sont primordiales, non seulement pour concourir au maintien de ce rayonnement, mais également pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses et variées des Parisiens, tant dans le domaine des pratiques traditionnelles que dans celui de la création. L'offre culturelle est particulièrement développée et bien répartie dans le 5e arrondissement. On dénombre en effet 40 bibliothèques, essentiellement situées autour des grands pôles universitaires tels que Jussieu et la Sorbonne. En outre, le 5e dispose de 5 bibliothèques municipales au sud de l'arrondissement et de 3 autres bibliothèques spécialisées. Quant aux cinémas, on en compte 12, tous indépendants, regroupés autour de la rue des Écoles et du boulevard Saint-Michel. L'armature culturelle est complétée par 13 musées, parmi lesquels le Muséum national d'Histoire naturelle du jardin des Plantes, l'Institut du monde arabe et le musée national du Moyen Âge. S'y ajoutera le pôle culturel du couvent des Bernardins, dont la rénovation est en voie d'achèvement. Par ailleurs, l'arrondissement dispose de 6 théâtres, dont un municipal (Théâtre Mouffetard), et de 16 salles de spectacle. Enfin, il faut signaler la présence du conservatoire municipal Gabriel-Fauré, de 9 « Paris Ateliers » et d'un « atelier beaux-arts ». Enfin, la Maison des oiseaux, espace de sensibilisation à l'avifaune en milieu urbain, a ouvert ses portes square Capitan.

SCOLAIRE

L'évolution de la structure de la population de Paris, les augmentations locales de population et les exigences nouvelles en matière de pédagogie imposent d'implanter de nouveaux équipements scolaires et d'améliorer les établissements existants.
Le 5e arrondissement dispose d'une armature importante d'établissements scolaires, bien répartis sur son territoire :
79 classes dans 10 écoles élémentaires et 48 autres dans 8 écoles maternelles. Elles forment souvent des groupes scolaires de deux établissements, comme Cujas, Saint-Jacques et Buffon. Le 5e accueille aussi les lycées prestigieux Louis-le-Grand et Henri-IV, ainsi que 2 lycées technologiques et 4 collèges, auxquels s'ajoutent tous les équipements d'enseignement supérieur qui font du 5e le plus grand arrondissement étudiant de Paris.

HÉBERGEMENT

La recherche d'une optimisation des capacités d'accueil et d'hébergement des personnes en difficulté, des personnes âgées et des étudiants fait l'objet d'attentions toutes particulières. Plusieurs résidences étudiantes ont été livrées au cours des six dernières années pour remédier à la carence de logements étudiants dans la capitale mais les besoins demeurent, tandis qu'un programme visant à améliorer les conditions d'hébergement d'urgence des personnes en difficulté a été lancé en 2001. Les personnes âgées bénéficient quant à elles de davantage de places d'accueil. La demande reste cependant soutenue.
Le 5e arrondissement dispose d'un lieu d'accueil de jour, de 2 points de distribution alimentaire, de bains-douches, de logements d'insertion et de 5 hôtels meublés. L'hébergement des personnes âgées (20 % de la population) est assuré par 7 résidences-appartements non médicalisées, 2 résidences médicalisées et un relais saphir du Centre d'action social de la Ville de Paris CASVP (192 places), auxquelles s'ajoutent les 120 places du service de gérontologie de la Collégiale (AP-HP). Enfin, les jeunes bénéficient de nombreuses places d'hé-

Équipements

bergement dans 5 foyers de jeunes travailleurs, un foyer d'hébergement et 5 résidences du Crous (533 logements), dont une a été livrée en 2006 rue Rollin. Deux autres, Sarrailh et Concordia, ont été réhabilitées en 2003 et 2006.

SANTÉ

Le 5e arrondissement dispose de 4 hôpitaux, 2 cliniques et d'un Centre municipal de santé, rue de l'Épée-de-Bois, ainsi que de 3 autres équipements de santé divers, dont un centre dentaire et le siège social de la fondation « La Renaissance sanitaire ». À noter, l'absence de centre de santé étudiant.

EMPLOI

Le 5e arrondissement, qui compte une très faible proportion de demandeurs d'emploi, possède un espace cyber-emploi de la mairie de Paris, un plan Paris Internet emploi au sein de la mairie de l'arrondissement et une association intermédiaire publique disposant d'un accueil pour les demandeurs d'emploi, tous situés dans le quartier Sorbonne.

Centralités

Comme dans les autres arrondissements les plus centraux, les points d'intérêt d'échelle métropolitaine sont nombreux, et se juxtaposent de manière rapprochée dans cet arrondissement au fort caractère historique.
C'est tout particulièrement le cas de la partie ouest du 5e, où se cumulent le tourisme et de nombreuses activités dominées par la présence d'écoles, de collèges et de lycées prestigieux, ainsi que des universités et des instituts de recherche, au cœur de l'Université de Paris.
Le nord-ouest rassemble des sites de premier ordre, très fréquentés, comme la place Saint-Michel, les thermes et l'hôtel de Cluny, le collège des Bernardins et ses alentours. Plus au sud, la montagne Sainte-Geneviève, avec la place du Panthéon, la Sorbonne, le Collège de France, les lycées Louis-le-Grand et Henri-IV, le collège Sainte-Barbe et la bibliothèque Sainte-Geneviève, l'École supérieure de chimie, l'École normale, l'Institut Curie, l'Institut de recherche pédagogique et les Arts décoratifs ainsi que le quartier Mouffetard forment un ensemble riche et diversifié tant sur le plan urbain qu'architectural, mais aussi très animé.
L'activité est sensiblement plus modérée, et la fonction résidentielle plus affirmée, au sud et à l'est. Il s'y trouve cependant des ensembles remarquables, discrets ou spécialisés comme les Arènes de Lutèce et le Val-de-Grâce, ou fréquentés comme les abords de Paris-VI et Paris-VII, ceux de Paris-III, rue Censier et, surtout, le Muséum national d'Histoire naturelle, avec le jardin des Plantes qui débouche sur la gare d'Austerlitz et les commerces des alentours.
D'une manière générale, l'importante population des établissements d'enseignement et de recherche influe de manière diffuse sur la vie urbaine de l'arrondissement en termes d'ambiance, de commerces et de services (restauration, mutuelle étudiante, reprographie).
L'arrondissement compte aussi plusieurs petits éditeurs indépendants spécialisés dans les domaines universitaires et la recherche. Ils sont à même d'attirer une clientèle régionale.
Vie culturelle, vie touristique et animation commerciale spécialisée se mêlent donc ici à des centres de vie locale multiples et rayonnants, comme la rue Mouffetard, la rue Monge, la place Maubert, la place Jussieu, ou à de petits pôles spécialisés, tels la bande dessinée rue Dante, le camping et la randonnée autour de la rue du Sommerard, et plusieurs librairies autour de l'Institut du monde arabe et de la Mosquée de Paris.

Transformations récentes ou en cours

Du point de vue des usages et des ambiances, le 5e arrondissement a connu diverses évolutions au cours des dernières années.
Elles ont porté d'abord sur l'espace public. L'aménagement des quartiers verts Arènes et Broca est ainsi terminé. Plusieurs couloirs d'autobus ont été réaménagés et améliorent le fonctionnement des lignes. Il reste localement des difficultés à traiter, en raison des contraintes de la disponibilité de la voirie.
Les principales transformations, récentes ou en cours, de la vie urbaine sont liées au milieu universitaire et tout particulièrement à l'évolution du site de Jussieu. Le désamiantage et la restructuration du site sont toujours en cours, influant depuis plusieurs années, sur la vie et l'animation aux abords. Cette restructuration est accompagnée d'une redistribution des effectifs. Mais le départ de Paris-VII dans le 13e arrondissement, à Paris Rive Gauche, n'entraînera pas de baisse du nombre d'étudiants, car les locaux laissés vacants sont réinvestis par de nouveaux étudiants et laboratoires auparavant dispersés en dehors du campus. Avec ses nouveaux équipements, tels l'Atrium, Jussieu continuera d'être un élément important d'animation à l'est de l'arrondissement, avec l'attrait complémentaire apporté à proximité par l'Institut du monde arabe.
S'agissant de la vie locale, l'offre commerciale de l'arrondissement évolue et s'étoffe dans certains domaines. Ainsi, les petits pôles spécialisés précédemment décrits continuent leur évolution : la bande dessinée s'étend progressivement de la rue Dante à la rue Saint-Jacques et vers Maubert-Mutualité. De même, les boutiques du Vieux Campeur se multiplient autour des rues Saint-Jacques, Sommerard, Thénard, de Latran et le long du boulevard Saint-Germain, jusqu'à constituer un véritable petit centre commercial éclaté.
Quelques équipements supplémentaires complètent l'offre, dont un restaurant social qui s'est ouvert rue de Santeuil.
Il faut noter par ailleurs l'importance des commerces liés à Jussieu et, depuis 2003, l'arrêt rassurant de la baisse du nombre de librairies, même si le départ de la librairie des PUF, emblématique du boulevard Saint-Michel, reste regrettable.

Perspectives

ACTIONS À POURSUIVRE

Comme les autres arrondissements centraux, le 5e arrondissement présente très peu de parcelles susceptibles d'évoluer. La transformation de certaines d'entre elles sera d'ailleurs encadrée par des emplacements réservés inscrits au PLU, en faveur notamment du logement social, par exemple le terrain du grand garage de la rue des Fossés-Saint-Bernard. Après le collège des Bernardins, d'autres équipements s'ouvrent progressivement, comme la nouvelle bibliothèque dans l'ancien collège Sainte-Barbe et une Maison des associations square Adanson.

LES PRINCIPAUX TERRITOIRES DE PROJET

Ils concernent, pour l'essentiel, des propriétés ou des équipements universitaires. Le départ, début 2007, d'une partie de Paris-VII à Paris Rive Gauche dans le 13e arrondissement et l'ouverture du vaste espace pédagogique de l'Atrium ont concrétisé l'opération de rénovation et de désamiantage du site de Jussieu. Les travaux pourraient se poursuivre avec la réfection des espaces communs de la dalle et des entrées, avec une définition plus claire et une meilleure protection des cheminements principaux reliant les amphithéâtres, le réaménagement de la maison de la vie étudiante, un restaurant-cafétéria et des bibliothèques de recherche. Quelques constructions nouvelles s'y ajouteront. Parallèlement au réaménagement de la rue des Fossés-Saint-Bernard déjà envisagé, l'ensemble des voies qui bordent le campus méritera d'être mieux traité.
À côté de ce chantier se poursuit l'aménagement de l'îlot situé à l'angle des rues Jussieu et Cuvier, avec l'arrivée de l'Institut physique du globe et de la Bibliothèque des sciences de l'univers.
Une réflexion nouvelle devrait parallèlement être ouverte sur le devenir du campus Censier, dans le cadre notamment de son désamiantage.
Les emprises du Muséum situées au sud de la rue Buffon pourraient également connaître une évolution. Dans ce vaste îlot, des servitudes de passage ont été réservées au PLU pour des cheminements sur l'ancienne trace de la Bièvre, entre les rues Geoffroy-Saint-Hilaire et Nicolas-Houël.

LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

La place du Panthéon reste sans doute le principal espace public qui peut faire l'objet d'une mise en valeur, avec une réduction significative de la présence de la voiture. La place Valhubert, en liaison avec le réaménagement de la gare d'Austerlitz, pourrait aussi être redessinée, en particulier pour améliorer les traversées piétonnes et favoriser les circulations douces.
En bord de Seine, le jardin Tino-Rossi et le port de la Tournelle pourraient être rénovés. Dans le cadre du projet de transport de passagers réguliers, deux escales sont proposées dans le 5e : l'une port de Montebello et l'autre port Saint-Bernard.
À plus petite échelle, le croisement des boulevards de Port-Royal et du Montparnasse avec l'avenue de l'Observatoire présente toujours de nombreux dysfonctionnements malgré de récents travaux. Un nouveau projet permettrait de mieux mettre en valeur l'axe Luxembourg – Observatoire, tout en améliorant le carrefour. De même, les rues situées autour du poste de police de Maubert-Mutualité pourraient être réaménagées, avec une valorisation du musée de la Police.
Reste la question de l'amélioration des liens entre le quai Saint-Bernard et la Seine. Sans revenir sur l'ancien projet sans doute peu réaliste de report d'une partie de la circulation sur une nouvelle voie sur berge, la création de bonnes traversées piétonnes entre Jussieu, le jardin des Plantes et le square Tino-Rossi, puis les bords de Seine, doit rester une perspective à atteindre à terme.